

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE
TRÉSOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE 5,80% - 2020-2027

INVESTISSONS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET L'ENVIRONNEMENT



DU 19 MAI AU 11 JUIN 2020

MONTANT :

33,5 milliards ^{FCFA}

Taux d'intérêt

5,80%*
L'AN SUR 7 ANS

* Net pour les résidents en Côte d'Ivoire

PRIX DE L'OBLIGATION

10.000 ^{FCFA}



Plateau, Boulevard Carde, immeuble SOGEFIHA • BP V 98 Abidjan
Tél.: (225) 20 30 90 20 • Fax : (225) 20 21 35 87
www.tresor.gouv.ci • email : info@tresor.gouv.ci

Représentant
de l'Emetteur



Chef de file :



Cochefs de file :



Syndicat de Placement :

ABCO BOURSE - AFRICABOURSE - ATLANTIQUE FINANCE - ATTAME SECURITIES WEST AFRICA - BSA CAPITAL SECURITIES - BIBE FINANCE & SECURITIES - BICBOURSE - BNI FINANCES - BRIDGE SECURITIES - COP BOURSE - CORIS BOURSE - EDC INVESTMENT CORPORATION - EVEREST FINANCE - FINANCES GESTION ET INTERMEDIATION - HEDSON & CIE - IMPRATIS SECURITIES - IRII ARI - IRII FINANCE - IRII PROPERTY CAPITAL MANAGEMENT - IRII S&P BENE - IRII MALT - IRII ROYER - IRII TORD - IRIIUS CAPITAL - SOCIETE GENERALE CAPITAL SECURITIES - WEST AFRICA - UNITED CAPITAL FOR AFRICA - INVICTUS CAPITAL FINANCE

Cette opération a été enregistrée par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'UMOA sous les N°EE/20-09, le 14 mai 2020.



EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE / TRÉSOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE

INVESTISSONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'ENVIRONNEMENT

DU 19 MAI AU 11 JUIN 2020

MONTANT :	Taux d'intérêt
33,5 milliards	5,80%*
	L'AN SUR 7 ANS
PRIX DE L'OBLIGATION	
10.000 FCFA	

CONTENU ET MODALITES DE L'OPÉRATION

Montant de l'émission :

Le montant de l'émission est de 33,5 milliards FCFA.

But de l'émission :

L'émission a pour objet le financement partiel du projet de conception et de réhabilitation de la décharge d'Akouedo.

Le coût total du projet, estimé à 96,5 milliards FCFA, sera financé à travers un programme d'émission d'emprunts obligataires réparti sur trois années soit 2020, pour la présente opération, 2021 (33 milliards FCFA) et 2022 (30 milliards FCFA).

Nature, forme et délivrance des titres :

Les Obligations seront émises sous la forme de titres dématérialisés au porteur. Elles seront obligatoirement inscrites en compte et tenues par un intermédiaire habilité au choix du porteur.

Nombre et valeur nominale des titres :

Le montant nominal indicatif de l'émission est de trente-trois milliards cinq cent millions (33 500 000 000) FCFA représenté par 3 350 000 obligations d'une valeur nominale de 10 000 FCFA chacune.

Prix d'émission :

Le prix d'émission sera de dix mille (10 000) FCFA par Obligation.

Période de souscription :

La souscription sera ouverte du **19 mai au 11 juin** inclus. Elle pourra être raccourcie, prolongée ou déplacée à la discrétion de l'Emetteur, après avis du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Catégorie d'investisseurs potentiels :

Sont concernés par l'emprunt toutes les personnes physiques et morales, y compris les banques et les compagnies d'assurances.

Jouissance des obligations : 16 juin 2020

Date de règlement : 16 juin 2020

Taux d'intérêt : 5,80%* l'an

Durée : 7 ans

AMORTISSEMENT, REMBOURSEMENT

Le remboursement de l'emprunt « Trésor Public de la Côte d'Ivoire 5,80% 2020-2027 » se fera par amortissement constant annuel avec deux (02) ans de différé.

Date d'échéance :

16 juin 2027

Garantie :

La présente émission bénéficie de la garantie souveraine de l'Etat de Côte d'Ivoire.

SURETÉS

Compte Séquestre :

L'emprunt est sécurisé par un compte d'amortissement (compte séquestre) qui sera ouvert au nom du Trésor Public dans les livres de la BCEAO. Ce compte sera

approvisionné en ressources nécessaires au paiement des échéances.

A chaque échéance, la BCEAO débitera le compte séquestre du montant de l'échéance pour mettre les fonds à la disposition du Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) qui procède au règlement des différents détenteurs des titres à travers les SGI.

Mécanisme de paiement :

Un mécanisme a été mis en place pour permettre au DC/BR de disposer des fonds relatifs à chaque échéance par un ordre de virement irrévocable du Trésor Public donné à la BCEAO.

Notation :

Cette émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

Régime fiscal :

Les revenus liés à ces Obligations sont exonérés de tout impôt pour l'investisseur en Côte d'Ivoire et soumis à la législation fiscale sur les revenus de valeurs mobilières en vigueur dans les autres pays au moment du paiement des intérêts et du remboursement du capital.

Tribunaux compétents en cas de litige :

La Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA sera la seule compétente pour statuer sur tout litige pouvant survenir dans le cadre de cet emprunt.

Droit applicable :

La présente opération est régie par la législation en vigueur dans l'espace UEMOA.

LIQUIDITÉ

Les Obligations issues de l'emprunt « Trésor Public de la Côte d'Ivoire 5,80% 2020-2027 » bénéficient de l'admissibilité aux guichets de refinancement de la BCEAO, dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire.

ADMISSION À LA BRVM

Cotation :

La cotation de l'emprunt obligataire TPCI 5,80% 2020-2027 sur le marché secondaire commence le premier jour ouvré suivant l'inscription des titres auprès du DC/BR, soit deux (02) jours après la date de règlement/livraison.

Chef de File :

ATLANTIQUE FINANCE

Co-chef de file :

BNI FINANCES

Syndicat de placement :

Le syndicat de placement est composé de toutes les SGI de la zone UEMOA agréées par le CREPMF.